



Réforme du bac techno : la DGER au milieu du Gué

L'intersyndicale obtient des avancées

L'intersyndicale (Fo-enseignement agricole, SEA-UNSA et SNETAP-FSU) a rencontré lundi 18 juin Madame la conseillère auprès du ministre pour lui faire part de ses revendications sur la réforme du Bac Techno STAV. M. le DGER et Madame la sous-directrice des politiques d'éducation et de formations étaient également présents.

Nous avons tout d'abord rappelé que cette réforme se faisait dans la précipitation sans un réel bilan des forces et faiblesses de cette formation. Cette réforme engagée le 17 mai, sans aucune information préalable, devait trouver sa conclusion le 20 juin pour un vote en CNEA ; séance boycottée par les organisations syndicales de l'enseignement agricole public.

Grâce aux propositions qu'elle a portées, **l'Intersyndicale a pu obtenir des engagements lors de cette rencontre** – le DGER a diffusé le courrier écrit de réponse à l'Intersyndicale comme base de poursuite des échanges sur la réforme pour le CNEA reconvoqué :

- **un grand plan de communication nationale pour promouvoir et faire connaître la filière technologique de l'enseignement agricole ;**
- **le maintien des 5 domaines technologiques ;**
- **le maintien des 5 semaines de stage individuel et des 3 semaines de stage collectif ;**
- **le maintien de l'Education Socio-Culturelle dans les enseignements communs et de spécialité ;**
- **le maintien des 31 heures (élève) hebdomadaire de volume horaire ;**
- **que le stage individuel puisse servir de support au Grand Oral terminal**

Cependant, l'architecture de diplôme présentée fait encore apparaître trop d'incertitudes et de manques. **Des manques, des réductions de volume horaire, en ce qui concerne l'ESC (en enseignement de spécialité), les SES, l'EPS dans le tronc commun, la géographie dans l'enseignement de spécialités « territoires ».** Ce qui n'est pas acceptable. **Des incertitudes sur les répartitions horaires disciplinaires et donc sur l'esprit de cette réforme en pluridisciplinarité, dans les stages collectifs mais aussi (et surtout?) dans les enseignements de spécialité.**

L'intersyndicale ne peut se satisfaire de ce type de situation et demande à nouveau à la DGER de modifier son projet d'arrêté.

L'intersyndicale demande que le temps de la concertation se poursuive et que le projet d'arrêté construit dans la concertation ne soit proposé qu'à la rentrée. Tous ensemble, nous portons une réforme de la voie technologique ambitieuse. Le Bac techno STAV doit demeurer une formation attractive pour les élèves, permettant la poursuite d'études. Restons mobilisés !